

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL
Jeudi 9 février 2017 - Montrichard - Val de Cher

Le Comité syndical du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le **jeudi 9 février 2017 à 18h00 à Montrichard - Val de Cher**, sur convocation du Président en date du 25 janvier 2017.

Etaient présents :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
BILLY	Jean-Claude LATREILLE	
CHATILLON-SUR-CHER	Pierre JULIEN	Bruno DANGER
CHEMERY	Françoise CHARLES	
CHISSAY-EN-TOURAIN	Philippe PLASSAIS	
CONTRES	Martine DELORD	
COUDES	Hubert MARSEAULT	
COUFFY		Patrice BRAULT
FAVEROLLES-SUR-CHER	Bernard GIRAULT	Olivier RACAULT
FEINGS	Leïla SALHI	
FOUGERES-SUR-BIEVRE		Béatrice HUC
FRESNES	Jean-Marie DYE	
GY-EN-SOLOGNE	Jocelyne DUFRAISSE-FRIGOLA	
LA CHAPELLE-MONTMARTIN	Claude CHANAL	
LANGON	Jean-Marc BARY	
LOREUX	Jacqueline ECHARD	
MAREUIL-SUR-CHER	Annick GOINEAU	Gérard OUDART
MEHERS	Didier CRECHE	
MENNETOU-SUR-CHER	Christophe THORIN	Martine TONNARD
MEUSNES	Jacky AUGIS	
MONTHOU-SUR-CHER	Jean-Michel JOLY	Jean-François MARINIER
MONTRICHARD - VAL DE CHER	Pierre LANGLAIS	Dominique FIDRIC
	André MARTIN	Michel CAILLET
MUR-DE-SOLOGNE	Nicole CLEMENT	Yves POTHET
NOYERS-SUR-CHER	André COUETTE	
OISLY	Chantal MARDON	
PONTLEVOY	Hubert ARMAND	
POUILLE	Alain GOUTX	Michel DELALANDE
PRUNIER-SUR-SOLOGNE	Claude THEREZE	
ROMORANTIN-LANTHENAY	Jeanny LORGEUX	Michel GUIMONET
ROUGEOU	Bénédite JOULAN	Jean-Paul POIDRAS
SAINT-GEORGES-SUR-CHER	Philippe GAUTHIER	Carole CARRE
SAINT-JULIEN-DE-CHEDON	Bernard CHARRET	Alain DUVOUX
SAINT-JULIEN-SUR-CHER	Michel AUGER	Florence MALLIET
SASSAY	Sylviane TURMEAUX	Bruno SIMON
SEIGY	Jacky BOIRE	Marc RIBEAU
SELLES-SUR-CHER	Francis MONCHET	Marie-Laure BERTHIER
SOINGS-EN-SOLOGNE	Bernard BIETTE	
THENAY	Daniel ROINSOLLE	
THESEE		Gilles DAVID
VALLIERES-LES-GRANDES	Francis GESMIER	
VILLEFRANCHE-SUR-CHER	Jean-Claude OTON	
CC VAL DE CHER - CONTROIS	Jean-Claude ALMYR	
	Jacques PAOLETTI	Patrick LE FRENE

CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS	Nicole ROGER	Martine TONNARD
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Marie-Pierre BEAU	
	Jean-Marie JANSSENS	
	Jacques MARIER	
	Louis de REDON	
	Geneviève REPINCAÏ	

Etaient absents excusés : CHATEAUVIEUX : Marie-Rose VENISSE - CHISSAY-EN-TOURAINNE : Richard PLAUT-AUBRY - GIEVRES : Robert MOUGNE - LASSAY-SUR-CROISNE : Michel BAUD - Fanny de MARCHEVILLE - MARAY : Patrick MAILLET - PONTLEVOY : Jean-Louis BERTHAULT - PRUNIER-S-EN-SOLOGNE : Jacqueline COGNET - SAINT-AIGNAN : Claude SAUQUET - THESEE : Daniel CHARLUTEAU - CONSEIL DEPARTEMENTAL : Philippe SARTORI.

Assistaient également à la réunion :

- M. Emmanuel MOULARD, Sous-Préfet de Romorantin-Lanthenay
- Mme Tania ANDRE, Conseillère régionale
- M. Daniel SINSON, Maire de Meusnes
- M. Michel DUMONT-DAYOT, Maire-adjoint de Montrichard - Val de Cher
- M. Marc BRISARD, Conseiller municipal de Montrichard - Val de Cher
- M. Lionel HENRY, Directeur de l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher
- Mme Valérie PERIN, Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
- M. Julien BEAUDON, Agent de développement du Pays
- Mme Valérie CHAPEAU, Animatrice du Pays d'art et d'histoire
- Mme Sylvie DOUCET, Animatrice LEADER du Pays
- Mme Daphné ECHEVARD, Secrétaire du Pays

Conseil de développement

- Mme Odile BOURDILLON, UDAF 41
- Mme Anne BOURDIN, Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
- Mme Annick CHARBONNIER, Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- M. Daniel CLEMENT, Administrateur au CDPNE
- M. Philippe DOUIN, Directeur de l'Agence de Développement Touristique Loir-et-Cher - Cœur Val de Loire
- M. Michel MARSEILLE
- M. Samuel SENAVE, Administrateur de Sologne Nature Environnement

Etaient excusés à la réunion :

- M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Conseiller régional
- M. Philippe NOYAU, Président de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
- M. Yvan SAUMET, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- Mme Claire MATHIEU, Direction de l'Aménagement du Territoire du Conseil régional Centre-Val de Loire
- M. Arnaud BESSE, Directeur du CDOS
- M. Jacques COLIN, Fédération départementale des foyers ruraux
- Mme Laetitia PIQUET, Jeune Chambre Economique de Romorantin - Sologne
- M. Alain QUILLOUT



M. CHANAL remercie M. JANSSENS pour son accueil à Montrichard - Val de Cher et les membres du Comité syndical de s'être déplacés si nombreux.

Il rappelle que cette année le Pays fêtera ses 20 ans.

Il présente l'ordre du jour et précise que la présentation du projet de programme d'actions du CRST sera reportée au prochain Comité syndical le 9 mars 2017.

ORDRE DU JOUR

1. Débat des orientations budgétaires
2. 3^{ème} contrat régional de Pays Présentation de l'évaluation du 3^{ème} contrat régional de Pays
Contrat régional de solidarité territoriale : Présentation des grandes masses financières du prochain contrat

3. Information concernant la fusion des deux EPCI « Val de Cher - Controis » et « Cher à la Loire »
4. Information sur le choix des boucles cyclables prioritaires par les communautés de communes
5. Conseiller en Energie Partagé : information sur le dépôt de candidature du Pays à l'appel à projet de l'ADEME
6. Questions diverses : présentation de la stratégie de développement économique du Pays par l'Observatoire de l'Economie et des Territoires 41 (en fonction de la finalisation du document)



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

Les charges de personnel évolueront en 2017 en raison des nouvelles missions exercées par le Pays :

- **EN DEPENSES :**

- Conseiller en Energie Partagé : recrutement animateur à temps complet à partir du 1^{er} juillet 2017
 - Contrat territorial de bassin : recrutement animateur à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2017
- Poursuite du financement des postes de l'agent de développement, de l'assistante, de l'animatrice PAH et de l'animatrice LEADER.

- **EN RECETTES :**

⇒ Contractualisation régionale :

Participation financière du Conseil régional reconduite à hauteur de 57 200 € pour le financement des postes de l'agent de développement et de l'assistante (32 000 € + 20 000 € + 100 € par commune).

⇒ LEADER :

Participation financière FEADER (80 %) : poste de l'animatrice + animation gestion du programme 2016 et 2017 (retard à cause du logiciel OSIRIS).

⇒ Pays d'art et d'histoire : animatrice du PAH

Subvention DRAC : 10 006 €

Subvention Conseil régional : 17 000 €

⇒ Contrat territorial de bassin : animateur à partir du 1^{er} sept 2017

Subvention Agence de l'Eau Loire-Bretagne (à hauteur de 60 %)

Subvention Région Centre-Val de Loire (20 %)

⇒ Conseiller en Energie Partagé : chargé de mission Energie juillet 2017 à juillet 2020

Participation financière acquise du Conseil régional (60 000 €)

Participation ADEME (132 000 €) perçue en partie à partir de 2018

AUTRES DEPENSES ET RECETTES :

⇒ Pays d'art et d'histoire :

Programme d'animations 2017

Coût estimé : 25 283,58 €

Subventions attendues pour atteindre 80 % de financements publics pour le poste de l'animatrice et des actions 2017 :

- Etat (DRAC 30 %) : 5 176 €
- Europe (FEADER) : 5 433 €
- Recettes régie espérées : 1 200 €
- **Reste à charge du Pays : 13 474,58 €**

Commémorations du centenaire de la présence américaine en vallée du Cher en 1917

Coût : 22 688 €

Subvention LEADER : 14 520 €

- **Reste à charge du Pays : 8 168 €**

A noter : les fonds LEADER ne seront pas mobilisables avant fin 2017, une avance de trésorerie sera certainement nécessaire pour le Pays.

⇒ **Etude en cours :**

Finalisation de la mission d'assistance à l'élaboration du plan d'aménagement des itinéraires cyclotouristiques du Pays (étude des conditions techniques et financières)

Reste à engager : 38 412,60 € (INDDIGO)

Solde subvention Conseil régional : 11 940 €

Etude du franchissement en modes doux du Cher entre Noyers-sur-Cher et Saint-Aignan

Coût : 25 920 €

Subventions (convention Région / Département) :

- subvention régionale : 7 500 €
- subvention départementale : 6 480 €

Au regard de ces orientations budgétaires, je propose de maintenir le montant de la cotisation de fonctionnement au Pays au même niveau qu'en 2016 à **1,16 €/habitant** soit 0,58 €/habitant pour les communautés de communes et 0,58 €/habitant pour les communes.

Le Comité syndical prend acte de la tenue du débat des orientations budgétaires pour l'année 2017.

CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

Julien BEAUDON présente quelques éléments d'évaluation du 3^{ème} contrat régional de Pays et rappelle les pré-requis de la Région et les grandes masses financières de la maquette financière du CRST (cf diaporama du 09/02/2017 transmis par mail).

INFORMATION SUR LA FUSION DES DEUX EPCI « VAL DE CHER - CONTROIS » ET « CHER A LA LOIRE »

La fusion de la CC Val de Cher - Controis et de la CC du Cher et à la Loire au 1^{er} janvier 2017 ne modifie pas le périmètre du Pays et n'entraîne donc pas de modifications des statuts.

La nouvelle CC Val de Cher - Controis qui se substitue aux deux anciennes CC a désigné le 30 janvier 2017 deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais correspondant à l'addition des sièges des deux EPCI membres initialement.

CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE

Julien BEAUDON rappelle que le Pays a déposé sa candidature à l'appel à projet « Conseiller en Energie Partagée » lancé par l'ADEME en janvier dernier. Il informe l'assemblée que le Pays a été retenu par l'ADEME.

Il présente ensuite les objectifs et les missions du poste de CEP en précisant le montage financier proposé dans la candidature pour le poste de CEP.

Monsieur le Président propose maintenant aux membres du Comité syndical :

- d'accepter de lancer la procédure de recrutement d'un chargé de mission « Energie-CEP » du Pays pour une durée de 3 ans
- d'autoriser la diffusion d'une offre d'emploi de catégorie A ou B en fonction des profils
- de déléguer aux membres d'une commission ad hoc composée d'élus et de spécialistes le soin d'examiner et de suivre la procédure de recrutement du dit chargé de mission et notamment la présentation des candidatures
- de valider le plan de financement prévisionnel proposé pour le financement du poste.

Le Comité syndical accepte à l'unanimité toutes ces propositions.

BOUCLES CYCLABLES PRIORITAIRES

Julien BEAUDON présente pour rappel le tracé de la véloroute « Cher et canal de Berry à vélo » validé lors du Comité syndical du 22 septembre 2016 à Chémery (cf diaporama). Il fait état des modalités financières prévues pour réaliser cette infrastructure.

Il rappelle que dès 2012, 19 boucles cyclables ont été définies dans le cadre du schéma cyclable touristique du Pays. Il s'avère nécessaire de prioriser la réalisation de 9 boucles cyclables sur le Pays. Pour ce faire, une grille d'analyse a été mise en place pour qualifier chacune des boucles sur la base de 3 critères structurants :

- intérêt touristique
- sécurité et confort des cyclistes
- interconnexion cyclable

Ainsi, la communauté de communes du Romorantinais et du Monestois a d'ores et déjà choisi les boucles cyclables de son territoire à prioriser pour une réalisation prochaine.

La communauté de communes Cher à la Loire a fait connaître au Pays en décembre 2016 les boucles prioritaires qu'elle souhaite voir aménager prioritairement.

En mars 2017, le territoire de la communauté de communes Val de Cher - Controis choisira les boucles cyclables qui lui sembleront prioritaires.

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La Région a précisé que dans le cadre de l'élaboration du contrat régional de solidarité territoriale, elle souhaite pouvoir s'appuyer sur une stratégie de développement économique pour accompagner les projets de développement et d'extension de zones d'activités.

Ainsi, cette étude qui a été confiée à l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher s'articule en deux parties :

- L'élaboration d'un diagnostic-état des lieux de l'organisation économique du territoire
- Une classification des zones et la définition des grands enjeux de développement sur 20 ans.

Lionel HENRY, Directeur de l'Observatoire, présente en détail via une projection dynamique la stratégie de développement économique du Pays. Ci-dessous le lien vous permettant de retrouver le document projeté : http://prezi.com/nn-5zfy62kt6/?utm_campaign=share&utm_medium=copy

Avant de lever la séance, Monsieur le Président invite Monsieur le Sous-Préfet de Romorantin-Lanthenay à présenter l'organisation administrative des services de la Sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay (cf document de présentation).

En effet, l'ensemble du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais excepté le secteur de Contres fait dorénavant partie de l'arrondissement de Romorantin. Les élus du Montrichardais ont ainsi pu découvrir et mieux comprendre le fonctionnement des services de la Sous-préfecture.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Président lève la séance à 20h00.

Le Président
Claude CHANAL

